

**MAIRIE VILLETTE-LÈS-DOLE**  
Département du Jura/Arrondissement de DOLE  
2 Bis, route de Goux 39100  
Tél : 03.84.82.40.14 / Fax : 03.84.82.87.51  
mairie.villette.les.dole@wanadoo.fr

## **COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 AOÛT 2018**

René CURLY **Maire** – Jean François DUMONT, Édith GRILLE - **Adjoint**s – Marcel DODET, Lucie FACON, Séverine SERGEANT, Philippe POUTHIER, Jean CURLY - **Conseillers**

**Absent excusé** : Christophe GAINET

**Absent non excusé** : Flora MAUTI

Le maire ouvre la séance à 20h30, après avoir nommé Mme Édith GRILLE comme secrétaire de séance.

Une demande de modification de l'ordre du jour est acceptée par le conseil municipal à l'unanimité : Délibération concernant Grand Dole Habitat.

Lecture par le maire des délibérations du conseil municipal précédent ; aucune remarque de la part des conseillers présents.

### **I/ URBANISME**

Certificats d'urbanisme d'information

- Étude Maître RUEZ : Succession LAPLACE
- Étude Maître RUEZ : Vente TYRODE/VIDINHA
- IAT : Propriété TYRODE : pas d'intention d'aliéner (préemption)

### **II /POINT FINANCIER**

M. DUMONT, adjoint aux finances, fait le point sur la situation financière au 31 août 2018.

### **III/ ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES**

Lecture par le M. le Maire de l'arrêté de M. le Sous-Préfet daté du 20 juillet 2018 concernant les élections municipales complémentaires du dimanche 23 septembre 2018 (1<sup>er</sup> Tour) et du dimanche 30 septembre 2018 (2<sup>e</sup> tour si besoin).

Arrêté affiché en date du 30 juillet 2018.

Le tableau de présence de la tenue du scrutin est établi.

## **IV/ TRAVAUX COMMUNAUX**

### **1- Accessibilité au groupe scolaire élémentaire**

- Contact pris avec le cabinet d'architecte BOUDIER à Dole nécessitant d'établir un relevé topographique confié au cabinet ABCD d'un montant de 920,40 euros.

### **2- Entrée nord**

- Contact pris avec l'agence PMM pour un relevé topographique et proposition d'aménagement.

### **3- Voirie communale**

- Entretien annuel confié à l'entreprise GP ROUTES pour la somme de 5320 euros HT

### **4- Route de Goux**

- Chaussée très dégradée face au parking du cimetière. Prévision de sécuriser par la pose de bordures. Devis en cours

### **5- Croix communales (Cœur du village et cimetière)**

- Monsieur le Maire propose la réfection des croix communales (peinture et nettoyage des socles). Principe accepté à l'unanimité. Devis en cours. Ces travaux pourraient se faire en même temps que la réfection partielle des peintures du plafond de l'église.

### **6- Portail du cimetière**

- Suite au vol du portail et afin de procéder à son remplacement, Monsieur le Maire a sollicité différents partenaires pour le financement :
  - GROUPAMA accepte de contribuer à hauteur de 800 euros
  - L'entreprise ROGER MARTIN à 312 euros
  - Reste à charge pour la commune 137 euros.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le remplacement du portail à ces conditions.

## **V/ TRENTE CLOCHERS**

Mme Édith GRILLE fait le point sur l'animation sportive des 30 clochers le dimanche 02 septembre. La commune de Villette-lès-Dole participe par un prêt de matériel et sera point de ravitaillement (préau de l'école). Remerciements adressés aux bénévoles.

## **VI/ REPAS DES AÎNÉS**

Il aura lieu le dimanche 11 novembre et sera offert aux Villettois âgés de 70 ans et plus (135 personnes).  
Traiteur : boucherie-charcuterie CHANUT.

## **VII/ CÉLÉBRATION ARMISTICE**

Cérémonie prévue pour 10h30. Plantation d'un « arbre de la paix » en liaison avec le Souvenir Français. Un appel aux bonnes volontés et aux partenaires (élus, enfants des écoles, anciens combattants, Villettois...) est lancé afin de constituer une commission.

## **VIII/ ATSEM**

Madame Annie BUGUET, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> février 2019. Une commission sera constituée afin d'étudier les différentes candidatures.

## **IX/ GRAND DOLE HABITAT**

Construction de logements locatifs : il s'agit de réaliser un découpage parcellaire permettant de sortir la parcelle AE490 (destinée à la vente) de l'emprise foncière du projet et de la céder à l'euro symbolique à Grand Dole Habitat.

L'acte de vente devra préciser que :

*« Cette parcelle est cédée à Grand Dole Habitat pour l'Euro symbolique à condition que le produit définitif de la vente à un particulier soit réintégré dans le projet de construction prévu à Villette-lès-Dole – Grande Rue »*

## **X/ DÉLÉGUÉ AU SIDEC**

Madame GRILLE est proposée en tant que délégué titulaire au SIDEC en remplacement de monsieur LEGRAND démissionnaire et monsieur CURLY en tant que suppléant (vote à l'unanimité).

## **XI/ DÉLÉGUÉ SYNDICAT DES EAUX**

Monsieur GAINET est proposé en tant que délégué titulaire au Syndicat des Eaux en remplacement de monsieur CHAMBARD démissionnaire et monsieur DUMONT en tant que suppléant (vote à l'unanimité).

## **XII/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Commission d'information**

**1- Gestion du site :** Philippe POUTHIER

**2- Préparation du bulletin municipal et autres :** Lucie FACON, Séverine SERGEANT, Bruno DAVID, maire et adjoints.

**3- Lotissement Grande Brosse :**

- Plan de circulation
- Réunion de la commission pour finaliser cette expérience

**4- Bois communaux – ONF**

- Abattage effectué des chênes, parcelle 5
- Protocole de vente de hêtres finalisé

**5- Gendarmerie**

Courrier adressé au commandant de la COB par le maire suite aux différents problèmes rencontrés sur la commune (incivilités, véhicules en stationnement à longue durée, vitesse excessive....)

**6- Convention SIDEC**

Un avenant n°1 à la convention passée avec le SIDEC annule et remplace la convention précédente suite à la création du service SITIC au sein du SIDEC.

#### **7- Stagiaire**

Une personne du village fera un stage de 2 semaines dans les services municipaux (signature d'une convention).

#### **8- Lutte contre l'ambrosie**

Monsieur le Maire fait lecture de la circulaire préfectorale concernant la lutte contre « l'ambrosie ».

#### **9- Sécurité Incendie**

Le contrôle technique (pression et débit) des poteaux d'incendie a été effectué par SOGEDO (transmission S.D.I.S).

#### **10- Rentrée scolaire**

Stabilité du corps enseignant

Effectifs en baisse, situation délicate pour la rentrée prochaine. Il sera nécessaire pour tous les partenaires de se mobiliser pour conforter nos effectifs.

#### **11- Élections Européennes 2019**

Date du scrutin : 26 mai 2019

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 22h30**

*Fait à VILLETTE-LÈS-DOLE le 31 août 2018*

Le Maire,  
**René CURLY**

